

## Consultation des actes de la collectivité

Conformément à l'ordonnance n° 2021-1310 et au décret n° 2021-1311 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022, le Département publie sur le site internet de la collectivité l'ensemble des actes décisionnels du Conseil départemental (registres de délibérations du Conseil départemental et de la Commission Permanente, Procès-verbaux de séance du Conseil départemental et recueil des arrêtés) sous forme de documents dématérialisés (au format .pdf). Le Conseil départemental répond ainsi aux obligations légales en la matière et concrétise la volonté de l'Assemblée départementale de rendre son action plus proche des haut-savoyards, en toute transparence.

Tous les actes concernés ont été signés par le Président du Conseil départemental ou par délégation, télétransmis en Préfecture, publiés sur le site internet de la collectivité (\*) et sont consultables également ici :

### Archives départementales de la Haute-Savoie

37 bis, avenue de la Plaine  
74000 ANNECY  
sans limitation de durée.

(\*) La publication des actes réglementaires permet de leur assurer un caractère exécutoire, de les rendre opposables aux tiers, et de fixer le point de départ d'un délai de recours contentieux.

Les versions numériques de ces documents peuvent être obtenues directement auprès de la Direction Assemblée du Conseil départemental en effectuant une demande à l'adresse suivante :

[assemblee@hautesavoie.fr](mailto:assemblee@hautesavoie.fr)

**Rappel** : M. le Président du Conseil départemental a désigné Isabelle PAGE, Responsable du Service du Contentieux et du Conseil Juridique, en qualité de personne responsable de l'accès aux documents administratifs et de la réutilisation des informations publiques.